

Questions orales

● (1440)

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DE SUBVENTIONS À L'EXPORTATION

M. Maurice Foster (Algoma): Le ministre parle d'écarter des candidats de la course. Va-t-il s'engager à en écarter le député de Lisgar, car s'il est nommé, cela créera beaucoup de dissensions au sein des groupes d'agriculteurs de l'Ouest?

Nous avons entendu parler des conflits qui ont opposé le ministre à la Commission du blé. Le ministre va-t-il soutenir cette dernière contre les États-Unis qui, dans le cadre de leur programme de subventions ont vendu un million de tonnes à la Chine, et ne pas capituler comme il l'a fait pour la vente de blé dur à l'Algérie? C'est ce que les cultivateurs de l'Ouest veulent savoir.

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Cette question montre que le député ne sait pas grand-chose de ce qui se passe dans l'Ouest. Premièrement, l'offre à la Chine n'est rien d'autre qu'une offre. Elle n'a pas encore été acceptée, que je sache. En attendant, les députés devraient savoir que le Canada va probablement accroître la quantité de blé qu'il vendra à la Chine cette année. Nous n'avons pas capitulé en ce qui concerne la vente de blé dur à l'Algérie. Nous allons probablement vendre à ce pays la même quantité de blé dur que l'année dernière.

La Commission canadienne du blé et le système de classification des céréales de la Commission canadienne des grains servent extrêmement bien les intérêts du Canada, même si nous traversons une période très difficile. Nous espérons augmenter la quantité de grain exporté cette année grâce à la façon dont ces deux organismes fonctionnent et dont le gouvernement les soutient.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'AVENIR DES BUREAUX DE POSTE RURAUX

M. Mel Gass (Malpègue): Monsieur le Président, selon les rumeurs qui circulent dans les régions rurales du pays, les bureaux de poste ruraux doivent fermer leurs portes et la livraison rurale sera supprimée. Ces rumeurs sont répandues par l'opposition et certains employés de Postes Canada. Les ruraux s'inquiètent et souhaitent que le gouvernement précise ses intentions à l'égard du plan d'entreprise de Postes Canada.

Le ministre peut-il assurer à la Chambre et aux Canadiens des régions rurales qu'il n'est pas question de fermer tous les bureaux de poste ruraux?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Je tiens à remercier le député de l'intérêt qu'il porte

à cette question. Au début du mois dernier, un comité permanent a examiné ce plan et fait des recommandations qui ont été suivies. La réalité n'a rien à voir avec la propagande concernant la fermeture des bureaux de poste ruraux. La Société canadienne des postes m'a fait savoir qu'elle n'avait pas l'intention de fermer de bureaux de poste ruraux au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Côté (Langelier): J'ajouterais que la Société n'effectuera aucun changement dans les services actuels avant d'avoir consulté les députés et la population. Je peux assurer au député qu'elle le fera.

* * *

LE PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LE PROJET DE RECHERCHE SUR LES VACHES HOLSTEIN

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Le ministre peut-il nous expliquer la singulière tolérance de son ministère à l'égard du programme de crédit d'impôt à la recherche scientifique de 22,5 millions de dollars de Dreamstreet? Cette société faisait des recherches pour déterminer si les Holsteins noires et blanches pouvaient produire un meilleur lait et plus de lait que les Holsteins rousses et blanches. On l'a autorisée à poursuivre ses activités durant cette année financière. Pourquoi le gouvernement est-il si tolérant envers cette société?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Je donne acte à mon collègue de l'intérêt qu'il porte à ce problème qui est un vestige du sordide programme de crédit d'impôt à la recherche scientifique. Les députés comprendront que je ne puisse pas entrer dans le détail des affaires d'un contribuable à la Chambre des communes et que je doive me contenter de répondre que dans certains cas on préserve les droits acquis de ces entreprises par souci d'équité. Leurs activités sont surveillées de très près par le ministère dans l'intérêt des contribuables canadiens. Je me ferai un plaisir de donner plus de précisions en privé aux députés si nécessaire.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Voici ma question supplémentaire. Le ministère a émis la lettre autorisant Dreamstreet à poursuivre ses activités après que le gouvernement eut annoncé qu'il mettait fin au programme de CIRS. Il faudrait que le gouvernement se décide. Puisqu'il coupe les crédits à la recherche légitime du CNR et des universités, il est inadmissible qu'il finance des crédits d'impôt à la recherche scientifique et qu'il autorise une entreprise dont l'essentiel des intérêts sont aux États-Unis à l'abri du fisc à continuer d'empocher l'argent des impôts des Canadiens.